

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-:-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

-:-

DECRET N° 409/PR-SGG

ANNEE 1967

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;

VU le Décret N°147/PR du 16 mai 1967, portant formation
du Gouvernement,

D E C R E T E :

Article 1er - A compter du 18 Novembre 1967, Mr Eugène BOCCO,
Ministre de l'Education Nationale, est chargé de l'intérim du
Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan,
pendant l'absence de Me Bertin BORNA.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel
de la République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 17 Novembre 1967

par le Président de la République,

le Ministre de l'Education
Nationale,


Eugène BOCCO



Ampliatiions :

PR 4 - CS 6 - MEN 2 -
MFAEP 2 - SGG 4 - IAA 1
Gde.Chanc. 1 - DGAJL 2
Ministères 9 - JORD 1.-